



Genève, le 29 janvier 2019  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et des Services industriels de Genève (SIG)**

### **GEnergie 2050: des mesures concrètes pour accélérer la transition énergétique du canton**

**Le canton de Genève et les SIG poursuivent leurs efforts pour accélérer la transition énergétique du canton. Cette volonté se concrétise par la mise en œuvre de mesures conjointes menées par l'office cantonal de l'énergie (OCEN) et SIG-éco21 dans le cadre de GEnergie 2050. Il s'agit, d'une part, de favoriser la rénovation énergétique du bâti grâce aux subventions coordonnées entre la Confédération, le canton et les SIG et, d'autre part, de solutions inédites pour encourager les initiatives de rénovation. Ces mesures permettent d'apporter un coup d'accélérateur à l'assainissement énergétique du parc immobilier genevois ainsi qu'au développement des énergies renouvelables. Les économies d'énergie réalisées depuis plus de dix ans grâce au programme éco21 et la rénovation énergétique du domaine bâti permettent au canton de Genève d'être un leader de la transition énergétique.**

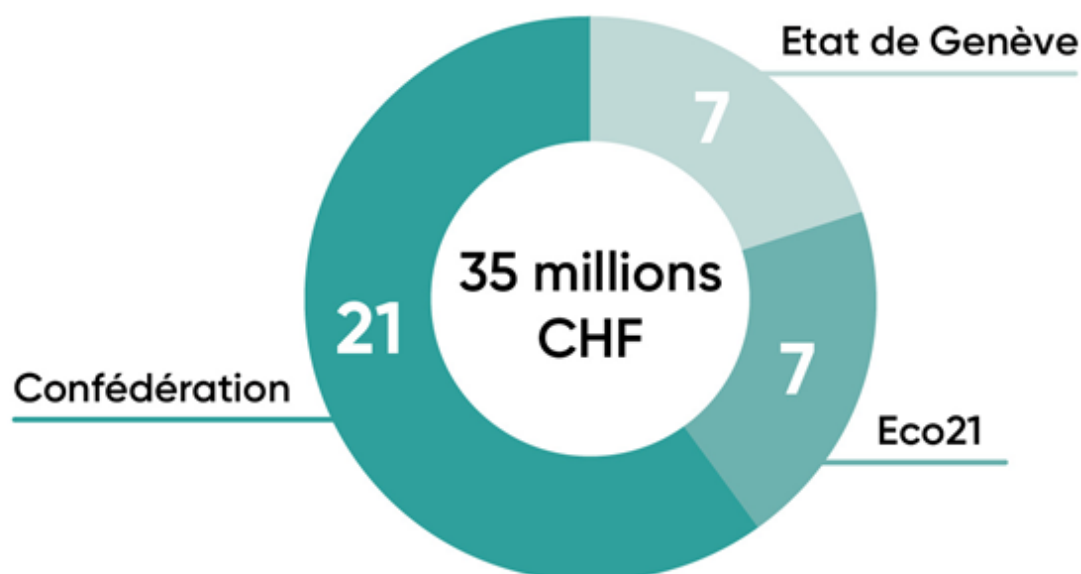
"C'est grâce à des actions concrètes et innovantes que le canton de Genève entend mobiliser tous les acteurs pour parvenir à la société à 2000 Watts sans nucléaire et atteindre les objectifs cantonaux en matière d'excellence énergétique" explique M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, chargé du département du territoire (DT).

Depuis plusieurs années, le canton de Genève se donne les moyens de mettre en œuvre une politique énergétique en adéquation avec la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, pour faciliter la sortie progressive du canton de sa dépendance aux énergies fossiles.

### **35 millions pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments**

En 2019, 35 millions de francs seront débloqués sur des fonds de la Confédération, du canton et de SIG-éco21 pour favoriser les rénovations et optimisations énergétiques des bâtiments. Ce montant provient majoritairement des recettes de la taxe CO<sub>2</sub>.

La provenance de ces fonds se répartit de la manière suivante :



Pour la troisième année consécutive, le montant alloué aux propriétaires, particuliers, entreprises et collectivités augmente de manière substantielle. En 2018, l'enveloppe annuelle de 32 millions de francs mis à disposition par le canton, la Confédération et SIG-éco21 a été totalement engagée avant la fin de l'année (détails en annexe).

### Une solution inédite pour rénover en sérénité

Afin de faciliter les démarches de rénovation et d'optimiser l'utilisation énergétique des bâtiments, une nouvelle prestation sera lancée et subventionnée cette année. Appelée "solution rénovation", cette prestation repose sur le conseil et l'expertise de professionnels agréés et formés comme "assistant à maîtrise d'ouvrage" (AMO) et "assistant à maîtrise d'usages" (AMU). Ainsi, les propriétaires et les usagers sont accompagnés tout au long de la rénovation. Les AMU interviennent autour des enjeux liés à l'usage des bâtiments grâce à un dialogue régulier entre locataires et propriétaires. Les AMO accompagnent les propriétaires pour optimiser l'efficacité énergétique de leurs projets.

Une stratégie de concertation payante puisque les projets pilotes ont bénéficié de retours positifs de la part des locataires des chantiers habités. Pour Mme Isabelle Jacobi, responsable immobilier aux Rentes Genevoises, "cette solution audacieuse a permis d'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants tout en optimisant l'efficacité énergétique des bâtiments en rénovation. La rénovation du bâtiment rue de Montchoisy, accompagnée par les AMO-AMU, a été très concluante".

### La stratégie énergétique cantonale porte ses fruits

Dans le cadre du suivi des objectifs de la stratégie énergétique cantonale, le canton affiche des résultats réjouissants: il a largement atteint les objectifs de diminution de 2% de la consommation d'électricité par habitant (base 2000). A Genève, la consommation d'électricité a diminué de 7,5% en 2017 (- 4,7% en Suisse).

En 2018, les actions menées par le programme d'économies d'énergies SIG-éco21 ont permis d'économiser 24 GWh, soit 20% de plus que les années précédentes. Ainsi, depuis son lancement en 2007, éco21 comptabilise 179 GWh économisés, soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle de près de 60'000 ménages genevois. "Le programme éco21 a démontré clairement que la meilleure énergie et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas", souligne M. Christian Brunier, directeur général des SIG. Et d'ajouter "éco21 accompagne désormais tous les acteurs qui font Genève, les communes, les entreprises grandes ou petites, les ménages et le secteur de l'immobilier".

En matière d'énergie thermique fossile, l'objectif fixé est en passe d'être atteint: en 2017, le canton réduit de 28,7% sa consommation thermique fossile par habitant (base 2000). Pour 2020, l'objectif visé est de - 29%.

Le canton entend poursuivre sa politique énergétique d'ici 2035. Par exemple, il souhaite réduire de moitié sa consommation thermique fossile par habitant. Un projet comme GeniLac, solution thermique renouvelable développé par les SIG, est l'expression même de cette politique volontariste et ambitieuse. Le canton entend également réduire à 9% la consommation électrique par habitant par rapport à l'an 2000, ceci dans un contexte démographique croissant. Pour la fin de la législature, le DT ambitionne une réduction sur le canton de 10% du nombre de Watts.

## **GEnergie 2050: une étroite collaboration Etat de Genève et SIG**

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, le canton collabore de façon fructueuse avec les SIG sous la bannière GEnergie 2050 depuis 2017. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs pour faciliter la réalisation des projets de transition énergétique et simplifier les démarches via une porte d'entrée commune. Ainsi, GEnergie 2050 s'inscrit parfaitement dans la politique énergétique genevoise menée par l'Etat de Genève et les SIG.

Pour le canton, les SIG sont un partenaire clé et incontournable de la transition énergétique à plus d'un titre: l'entreprise a été nommée leader suisse de la transition énergétique en 2018.

Nous invitons les personnes intéressées à déposer leurs dossiers dès le 29 janvier 2019.

Informations complémentaires sur [www.genergie2050.ch](http://www.genergie2050.ch).

### [Annexe : Bilan subventions 2018](#)

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Etat de Genève:** M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, chargé du DT, par l'intermédiaire de M. Jérôme Savary, T. + 41 76 341 59 51;
- **SIG:** Mme Anne-Claude Steiner Mellot, relations publiques, T. + 41 79 629 41 66.